



**Procès-verbal
Assemblée générale 2016-2017 de
L'Association générale des étudiants en droit de l'Université de Sherbrooke
1^{ère} Assemblée générale spéciale**

Automne 2016

14 septembre 2016

16h00

A8 - 334

1. Ouverture de l'Assemblée générale

L'ouverture de l'Assemblée est déclarée par Nicolas Désilets-Laforge.

2. Désignation du preasidium

Le conseil exécutif de l'AGED propose de désigner Oliver Leblanc comme président d'Assemblée et Antoine Poirier-Godon comme secrétaire.

La proposition est appuyée par Charles-Étienne Daviault.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rappel des procédures par le Président.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 29 mars 2016

Émile Côté-Soucy propose l'adoption du procès-verbal.

La proposition est appuyée par Justin Chenel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. (I) Rapport Conseil des membres de la F.E.U.S.

Justin Chenel prend la parole. Il a été voté qu'il doit produire un rapport de ce qui s'est passé au Conseil des membres la F.E.U.S.. Il va attendre à la prochaine AG, car il n'avait encore accès aux procès-verbaux de la F.E.U.S. et les propositions qu'il contient.

Philippe Bédard demande à Justin Chenel de donner à l'Assemblée des explications sur le Conseil des membres.

Justin Chenel : Le conseil de la FEUS se réunit deux fois par session pour discuter des rapports de l'université avec ses différents partenaires. Justin doit faire un rapport pour dire ce qui s'est passé au Conseil des membres.

5. (I) Démission de la Responsable à la formation du Comité SimONU

Nicolas Désilets-Laforge présente la lettre de démission de la responsable à la formation du Comité SimONU (Annexe A).

6. (D) Élection de membres du Conseil d'administration de l'AGED

6.1. Trois (3) représentant inscrits en première année du baccalauréat en droit

Gabriel Ouellette : Suivant la procédure de mise en candidature énoncée à l'article 36 des règlements généraux de l'AGED, seulement deux candidatures ont officiellement été reçues. Comment procéder pour le poste qui ne sera pas comblé.

Gabriel Ouellette explique le rôle du CA. Le CA veille au bon ordre de la corporation de l'AGED. Il s'occupe de l'adoption du budget, prend les décisions financières de plus de 1000\$, etc. Le CA est inscrit au registre des entreprises, donc les administrateurs peuvent être tenus responsables en cas de soulèvement du voile corporatif.

Gabriel Ouellette souligne le fait qu'il a reçu les mises en candidature de Karl Boulanger et Camille Rochefort-Racicot conformément aux Règlements généraux de l'AGED.

Le Président de l'assemblée interprète les Règlements généraux de l'AGED et le Code Morin et déclare que Karl Boulanger et Camille Rochefort-Racicot sont élus par acclamation.

L'Assemblée ne s'oppose pas.

Élection du 3^e administrateur:

**Rosalie Grenier propose Malory Grondin.
Shao d'Auteuil-Doucet propose Benjamin Rivard.**

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Malory : 18

Benjamin : majorité constatée

Benjamin Rivard est élu.

7. (D) Élection des membres des Comités

7.1. Comité Communications et mobilisation

7.1.1. Un photographe inscrit en première année du baccalauréat en droit

**Karl Boulanger propose Mathieu Desjardins.
Mariane Hamel propose Simon Robert-Jourdain.**

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Mathieu : 39

Simon : 56

Simon Robert-Jourdain est élu.

7.2. Comité Droit vers l'avenir

7.2.1. Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit

**Jonathan Desgagné propose Chloé Valiquette.
Simon Robert-Jourdain propose Mariane Hamel.
Charlotte Hamel propose Éric Fortin.**

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Chloé : 52

Éric : 15

Marianne : 26

Abstentions : 4

Chloé Valiquette est élue.

7.3. **Comité Féministe**

7.3.1. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Karine Allaire propose Véronique Bureau.

Clémence Trudeau propose Samuelle Ménard-Castonguay.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Véronique : 53

Samuelle : 49

On demande un recomptage.

2^e vote :

Véronique : 53

Samuelle : 52

La présidence d'assemblée demande s'il y a des interventions à y avoir sur l'issue du vote.

Charles-Étienne Daviault demande s'il est possible de faire deux places dans le comité.

Anne Marchand mentionne que les deux candidates feraient un bon travail, mais

Véronique semblait démontrer un peu plus de motivation.

Anne Marchand demande un troisième vote.

La présidence d'assemblée demande de ne pas changer de vote entre les reprises de vote.

Vote :

Véronique : 59

Samuelle : 43

Véronique Bureau est élue.

7.4. **Comité Face-à-face**

7.4.1. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Anne-Philippe Houle propose Anne-Catherine Vinette.

Anne-Catherine Vinette est élue par acclamation.

7.5. **Comité Vêtements de la fac**

7.5.1. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Karl Boulanger propose Malory Grondin.

Malory Grondin est élue par acclamation.

7.6. **Comité Show d'la Fac**

7.6.1. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Amélie Bureau propose Virginie Leclerc.

Virginie Leclerc est élue par acclamation.

7.7. **Comité Casino**

7.7.1. **Un trésorier**

Grégory Basquiat propose Sophie L. Taschereau.

Émile Côté-Soucy propose Mathieu Vallerand.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Sophie : la majorité est constatée

Sophie L. Taschereau est élue.

7.7.2. **Un responsable à la logistique**

Raphaël Paquin propose Antoine Massie.

Véronique Bureau propose Karine Allaire.

Maxime Bérubé propose Charles-Étienne Davio.

Grégory Basquiat propose Élisabeth Groleau.

Elton DoRego propose Kolia Frare.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Gabriel Ouellet demande de répéter le nom des candidats dans l'ordre.

Vote :

Kolia : 3

Charles-Étienne : 4

Karine : 68

Antoine : 7

Éizabeth : 13

Karine Allaire est élue.

7.7.3. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Maxime Bérubé propose Antoine Massie.

Yann Montmeny propose Camille Rochefort-Racicot

Elton DoRego propose Raphaël Paquin.

Catherine Perreault propose Rebéka G.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Vote pour Antoine : 38

Vote pour Raphaël : 40

Vote pour Camille : 1

Vote pour Rebeka : 10

Demande de recomptage pour Antoine et Raphaël.

2^e vote :

Antoine : 42

Raphaël : 44

Raphaël Paquin est élu.

7.8. **Comité défilé de mode**

Nicolas Désilets-Laforge prend la parole. Ceci est une assemblée spéciale, normalement, on n'a pas le droit de changer l'ordre du jour. Après la convocation de l'Assemblée, il y a eu 2 démissions.

Nicolas Desilets-Laforge propose d'ouvrir l'ordre du jour pour y ajouter les points 7.8.2. « Démission du responsable technique du comité Défilé de mode », 7.8.3. « Responsable technique » et 7.8.4. « Responsable mode ».

La proposition est appuyée par Charles-Étienne Daviault.

Gabriel Ouellet : Peut-être que les personnes de 3^e années se seraient présentées si elles avaient su avant.

Olivier Surprenant : Pour faire écho à Gabriel Ouellet, il serait possible de repousser le vote pour ces postes à l'AG du 21 septembre.

Justin invite à battre la proposition pour que les points soient rajoutés à l'Ordre du jour de la prochaine AG.

Philippe Bédard : C'est la responsabilité de chacun d'être en AG même si elle est spéciale et de se prévaloir de la possibilité de se présenter aux postes vacants.

Julien Dubois invite à appuyer la proposition car les postes demandent à être remplis rapidement.

Le Président constate que les gens sont prêts à voter.

Vote :

Pour: 77

Contre : 8

Abstentions : 6

La proposition est adoptée à majorité (2/3).

7.8.1. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Florence Fortier présente Florence Sénécal.

Roxanne Brisson propose Sabrina Tourigny.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Florence: 29

Sabrina : 58

Sabrina Tourigny est élue.

7.8.2. **Démission du responsable technique du comité du défilé de mode**

Julien Dubois démissionne du poste de responsable technique du comité Défilé de mode.

7.8.3. Responsable technique

Julien Dubois propose Jérémy Routhier.

Elton DoRego propose Anne-Marie Dupuis.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Jérémy est déjà impliqué dans le comité donc ce serait une suite logique.

Vote :

Jérémy : 75

Anne-Marie : 11

Jérémy Petit-Routhier est élu.

7.8.4. Responsable Mode :

Malory Grondin propose Pierre-Luc Brière.

Camille Ouellet propose Émilie Fortin.

Adrienne Fournier propose Marianne Carrier-Desmarais.

Karl Boulanger propose Florence Sénécal.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Julien Dubois et Rosalie Richard-Roy proposent de voter pour Marianne vu sa motivation et son implication actuelle avec les boutiques.

Karine Allaire propose de voter pour Pierre-Luc vu ses aptitudes en mode et le fait que bien que Marianne soit déjà installée, ça ne veut pas dire qu'il ne ferait pas un aussi bon travail.

Vote :

Marianne :66

Émilie : 1

Pierre-Luc : 17

Florence : 3

Marianne Carrier-Desmarais est élue.

7.9. **Comité Accès à la justice**

7.9.1. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Frédérique Roy propose Amélie Guillemette.

Louis-Philippe Desjardins propose Samuel Labrecque.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Amélie : 55

Samuel : 24

Amélie Guillemette est élue.

7.10. **Comité Droit du sport et des loisirs**

7.10.1. **Un coordonateur**

Charles-Étienne Pressé propose Philippe Maltais.

Philippe Maltais est élu par acclamation.

7.10.2. **Un trésorier**

William Deneault propose Samuel Cantin.

Samuel Cantin est élu par acclamation.

7.10.3. **Un responsable aux relations professionnelles**

Grégory Basquiat propose William Deneault.

William Deneault est élu par acclamation.

7.10.4. **Un responsable aux commandites**

Philippe Maltais propose Charles-Étienne Pressé.

Charles-Étienne Pressé est élu par acclamation.

7.10.5. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Émilie Guillemette propose Clémence Trudeau.

Samuel Labrecque propose Louis-Philippe Desjardins.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Clémence : 56

Louis-Philippe : 20

Clémence Trudeau est élue.

7.11. **Comité de droit criminel et pénal (C.D.C.P.)**

7.11.1. **Un secrétaire général inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Félix Richer propose Danika Valiquette.

Malory Grondin propose Mariève Morin-Bourdon.

Camille Rochefort-Racicot propose Yann Montmeny.

Jasmine Guilbet propose Simon Robert-Jourdain.

Félix Richer pour Danika Valiquette.

Marie-Camille Gagné propose Marie-Alexis Laroche.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Danika : 31

Mariève : 1

Yann : 25

Simon : 3

Marc-Alexis : 8

Danika Valiquette est élue.

7.12. **Comité Droit notarial**

7.12.1. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Chloé Valiquette propose Jonathan Desgagné.

Alexandre Demers-Bergeron propose Vicki Giroux.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Jonathan : 39

Vicki : 26

Jonathan Desgagné est élu.

7.13. **Comité SimONU**

7.13.1. **Un Responsable à la formation, ayant déjà participé à la simulation NMUN**

Maxime Bérubé propose Jacinta Nakhleh.

Jacinta Nakhleh est élue par acclamation.

7.13.2. **Un membre inscrit en première année du baccalauréat en droit**

Samuel Audet propose Charlie Lanthier.

Jonathan Bouchard propose Maxime De Passilé.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Vote :

Charlie : 10

Maxime : 48

Maxime De Passilé est élu.

8. Élection d'un membre au Conseil de Faculté

8.1. **Un membre**

Julien Dubois propose Philippe Bédard.

Sarah Bergeron propose Valéry Gauthier.

Les candidats font leur discours et quittent la salle.

Nicolas Desilets-Laforge dit que les deux candidats sont équivalents. Ils ont tous les deux travaillé très fort sur la refonte du programme de Baccalauréat en droit l'année dernière. Valéry est déjà impliquée dans un comité tandis que Philippe n'est pas impliqué en ce moment et s'ennuie de l'AGED, il apprécierait d'avoir le poste.

Vote :

Philippe : 43

Valéry : 14

Philippe Bédard est élu.

9. Élection de représentants au Conseil des membres de la F.E.U.S.

9.1. Deux (2) représentants

Kolia Frare propose Christophe Tellier par procuration.

La procuration est acceptée par la présidence.

Camille Rochefort Racicot propose Yann Montmeny.

Shao d'Auteuil Doucet propose Benjamin Rivard.

Kolia fait son discours pour présenter Christophe.

Les autres candidats font leur discours et quittent la salle.

Olivier Surprenant mentionne que Christophe connaît très bien les processus délibérant de la FEUS. Il pourrait être le meilleur représentant qu'on aurait eu.

Myriam Jacques : Yann n'a encore aucun comité et il s'est présenté pour plusieurs comités, il a l'air impliqué et mérite une place.

Laury-Ann Bernier : Il est préférable que les membres aient déjà une expérience du fonctionnement de la FEUS.

Vote :

Christophe : la majorité est constatée.

Yann : la majorité est constatée.

Benjamin : la minorité est constatée

Yann Montmeny et Christophe Tellier sont élus.

10. Fermeture de l'Assemblée générale

Constatant l'épuisement de l'ordre du jour, la présidence d'assemblée prononce la levée de l'assemblée.

ANNEXE A

Sherbrooke, 7 septembre 2016

Bonjour,

C'est par la présente que je vous informe que je démissionne du poste de responsable de formation du comité SimONU de l'Association générale des étudiants en droit.

Sincèrement,

Laurence R. Contant

Annexe B – Liste des présences¹

Nom	Prénom
Allaire	Karine
Audet	Jérémie
Audet	Samuel
Audette-Bourdeau	Rosalie
Basquiat	Gregory
Beaumier	Jérémie
Bellisle	Andrew
Bergeron	Sarah
Bernard	Catherine
Bernier	Laury-Ann
Bérubé	Maxime
Bisson	Roxanne
Blackburn	Jean- Chrystophe
Boisvenue	Catherine
Bolduc	Alexandra
Bouchard	Jordan
Boulanger	Karl
Bourgeois	Sandrine
Brabant-Sénécal	Florence
Brière	Pier-Luc
Brissette	Félix
Brochu	Kassandra
Bureau	Amélie
Bureau	Véronique
Cabanac	Elise
Carrier-Desmarais	Marianne
Casimir	Mc Christian
Chira	Alex
Côté-Soucy	Emile
d'Auteuil Doucet	Shao
Daviault	Charles- Etienne
de Passillé Goulet	Maxime
Deschênes	Mickaël
Desgagné	Jonathan
Désilets-Laforge	Nicolas
Desjardins	Louis-Philippe
Desjardins	Mathieu

¹ Il est à noter que cette liste ne contient pas les membres ayant omis de donner leur présence à l'exécutif lors de l'assemblée.

Do Rego	Elton
Drouin-Touchette	Estelle
Dubois	Julien
Dupuis	Anne-Marie
Dusseault	Henri
Fortier	Florence
Fortier	Philippe
Fortin	Emilie
Fortin	Éric
Fournier-Sirois	Adrienne
Gagné	Marie-Camille
Galbraith	Rebecca
Gauthier	Valéry
Giroux	Vicki
Grenier	Rosalie
Grondin	Malory
Guilbert	Jasmine
Guillemette	Amélie
Hamel	Charlotte
Hamel	Mariane
Houle	Anne-Philippe
Houle-Selby	Andrea
Jacques	Myriam
Khayat	Justine
Labelle	Alyssa
Labrecque	Samuel
Ladouceur-Taschereau	Sophie
Langlois	Léonie
Lanthier	Charlie
Laroche	Marc-Alexis
Leclerc	Virginie
Lespérance-Hudon	Julien
Loignon	Mélanie
Long	Daphné
Maltais	Elizabeth
Maltais	Philippe
Marchand	Anne
Massie	Antoine
McCollough	Marie-Michèle
Ménard-Castonguay	Samuelle
Montambault	Laura-Jeanne
Montmeny	Yann
Moreau-Deschênes	Stéphanie
Morin-Bourdon	Mariève

Naegeli	Jade
Nakhleh	Jacinta
Normandeau	Philippe
Ouellet	Camille
Ouellette	Gabriel
Paquette	Claudia
Paquin	Raphaël
Pelletier	Carole-Anne
Perreault	Catherine
Petit-Routhier	Jeremy
Poirier-Godon	Antoine
Pressé	Charles-Étienne
Richard	Emmanuelle
Richer	Félix
Rivard	Benjamin
Rizcallah	François
Robert-Jourdain	Simon
Robitaille	Audrey
Rochefort Racicot	Camille
Routhier	Marie-Claudiel
Roy	Frédérique
Savard	Vincent
Tan	Serena
Tessier	Françis
Therrien	Josy-Ann
Tourigny	Sabrina
Tremblay	Roxanne
Trudeau	Clémence
Valiquette	Chloé
Valiquette	Danika
Vallerand	Mathieu
Vinette	Anne-Catherine